

FORMATION

CAP Esthétique, Cosmétique, Parfumerie (ECP)

OBJECTIFS

- Choisir le protocole et réaliser le soin esthétique du visage, des mains et des pieds
- Informer, conseiller et conduire une prestation UV
- Réaliser une épilation en tant compte des caractéristiques de la zone à épiler et des attentes de la clientèle
- Réaliser des soins et maquillages des ongles
- Maîtriser les étapes de la vente conseil
- Participer à la vie d'un institut de beauté et de bien-être

PUBLIC

Tout Public

PRÉ-REQUIS

Aucun

DUREE

La durée moyenne de l'action de formation est estimée à **400 heures**, dont
- **400 heures** en e-learning à distance

TYPE

Formation à distance

PÉRIODE DE RÉALISATION

Les formations ont été conçues pour être réalisées en 8 mois. Nous vous recommandons de suivre ce rythme pédagogique pour faciliter votre apprentissage. *

ÉVALUATION

Tests en contrôle continu sur la plateforme en ligne en cours de formation.

SANCTION

CAP – Esthétique, Cosmétique, Parfumerie (RNCP31041)

Inscription aux **épreuves** permettant l'acquisition de la certification directement auprès de votre académie.

() vous disposez néanmoins de 24 mois pour réaliser votre action de formation*

PROGRAMME

Cette action de formation est une action concourant au développement des compétences réalisée suivant un format à distance.

SÉQUENCES À DISTANCE

| CONTENU | Durée moyenne estimée (h) |
|---|---------------------------|
| <p>Partie A – Les bases du maquillage et des soins de beauté Présentation du CAP et des matières générales (<i>optionnel selon votre niveau d'études lors de l'entrée en formation</i>) Informations sur les stages Notions de biologie : anatomie des os et physiologie des muscles La peau : biologie, pathologie et prévention Les appareils de soin UV : caractéristiques, réactions et risques Les règles applicables aux prestations UV Les différents types de peaux et les soins adaptés Les produits pour le visage Les produits pour les zones spécifiques du visage Les différents types de pinceaux Autres accessoires</p> <p>Objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Choisir le protocole et réaliser le soin esthétique du visage, des mains et des pieds ▪ Informer, conseiller et conduire une prestation UV | 80 h |
| <p>Travaux à réaliser : Le Stagiaire devra accomplir les travaux et activités suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ QCM ▪ La réalisation de divers exercices d'application* | 3 h |
| <p>Partie B – Techniques de maquillage et de soins de beauté Les règles d'hygiène Les différents types de corrections Le teint parfait Le maquillage de la bouche et des sourcils Le maquillage des yeux Le maquillage jour et le maquillage soir Les maquillages mariage et défilé Les maquillages sur peaux spécifiques Examens blancs</p> <p>Objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Choisir le protocole et réaliser le soin esthétique du visage, des mains et des pieds | 80 h |
| <p>Travaux à réaliser : Le Stagiaire devra accomplir les travaux et activités suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ QCM ▪ La réalisation de divers exercices d'application* ▪ Examens blancs | 30 h 12 h |

| | |
|--|--------------|
| <p>Partie C – Techniques esthétiques liées aux phanères Notions de biologie liées aux phanères Technologies liées aux phanères Les techniques d'épilations et d'embellissement des cils Les techniques de soin des ongles des mains Les techniques de soin des ongles des pieds Examens blancs</p> | 80 h |
| <p>Objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Réaliser une épilation en tant compte des caractéristiques de la zone à épiler et des attentes de la clientèle ▪ Réaliser des soins des ongles | |
| <p>Travaux à réaliser : Le Stagiaire devra accomplir les travaux et activités suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ QCM ▪ La réalisation de divers exercices d'application* ▪ Examens blancs | 30 h 12 h |
| <p>Partie D – Conduite d'un institut de beauté et de bien être Prévention Santé environnement Gérer et aménager le local Gérer les stocks et les prix Connaître les obligations de l'entreprise et la réglementation de la profession Mettre en valeur et promouvoir des produits et des prestations Sélectionner les produits adaptés aux besoins de la clientèle D'où vient le parfum ? Communiquer pour analyser la demande du client Répondre aux objections et conclure la vente Simulations de vente et Examens EP3</p> | 50 h |
| <p>Objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Accueillir, conseiller la clientèle et vendre des produits cosmétiques, d'hygiène corporelle, de parfumerie, d'accessoires de soins esthétiques et des prestations ▪ Participer à la vie d'un institut de beauté et de bien-être | |
| <p>Travaux à réaliser : Le Stagiaire devra accomplir les travaux et activités suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • QCM • La réalisation de divers exercices d'application* • Examens blancs | 15 h 8 h |
| <p>TOTAL estimé à distance</p> | 400 h |

**ce temps correspond à un travail personnel du Stagiaire réalisé en dehors du LMS.*

Au cours de la réalisation de l'action, des supports de cours digitalisés en vidéos sont mis à la disposition du Stagiaire, sur une plateforme e-learning accessible à l'url suivant :

<https://cours.lecolefrancaise.fr/>

Le suivi de l'exécution de l'action de formation, pour la séquence réalisée à distance, sera effectué au moyen de travaux que le Stagiaire devra réaliser sur ordinateur sur la plateforme pédagogique e-learning de l'**ÉCOLE FRANÇAISE**, ou sur des logiciels tiers.

Les exercices et travaux à effectuer par le Stagiaire prendront la forme de tests, quiz ou mises en situation professionnelle. Ceux-ci devront être réalisés tout au long de la période de réalisation de l'action de formation.

À l'issue de la formation, les Stagiaires recevront une **attestation de formation** de la part de l'Ecole Française. Celle-ci sera à télécharger sur la plateforme e-learning.

Conception pédagogique de la formation

Les compétences et qualifications des formateurs :

Le parcours de formation de l'École Française a été conçu par un professionnel du secteur (*), à savoir :

- Géraldine a obtenu le BTS Esthétique en 2009, Responsable Esthéticienne, Jury d'examen CAP
- Morgane : BTS Esthétique Cosmétique, diplômée de Make Up For Ever, Responsable de formations intensives, Directrice Pédagogique d'un Institut de formation
- Céline est diplômée du BTS Esthétique Cosmétique depuis 1988 et est formatrice
- Isabelle est certifiée : Certificate Aquarell ; Certificat Nail Art Painting ; Certificat Modelage et Faux ongles, Certificate Folk Art, Certificate Nail care Product Application, Certificate One Stroke Painting, Certificat de Qualification Professionnelle Styliste Ongulaire
- Lorena : diplômée d'un CAP et d'un BTS Esthétique Cosmétique Parfumerie, Lorena évolue depuis plus de 10 ans en tant que formatrice esthétique en lycée professionnel et en centre de formation. Elle est également membre de jury aux examens nationaux du CAP.

() Afin de respecter les données à caractère personnel et la vie privée des formateurs et formatrices ayant conçu le parcours de formation, l'ECOLE FRANÇAISE conserve leurs noms de famille confidentiels.*

Modalités d'assistance du stagiaire lors de la séquence de formation réalisée à distance

1/ Les compétences et les qualifications des personnes chargées d'assister le bénéficiaire de la formation

Florence Gilbert-Tersiguel : Master of Science in Management – Kedge Business School, spécialisation Marketing Management, Directrice de la formation de l'Ecole Française, accompagnée de son équipe pédagogique.

Sibel Yener : Maîtrise Négociation et Relations internationales, Université de Perpignan, Directrice des consultants pédagogiques de l'Ecole Française, assistée d'une de conseillers et experts métiers dédiés par parcours de formation

Tony Grave Marditsas : Maîtrise Management International, Aix-Marseille Université, Responsable des mentors dédiés aux parcours de formation au sein de l'Ecole Française.

2/ Les modalités techniques selon lesquelles le Stagiaire est accompagné ou assisté, les périodes et les lieux mis à sa disposition pour s'entretenir avec les personnes chargées de l'assister ou les moyens dont il dispose pour contacter ces personnes

Pendant toute la durée de la formation, le Stagiaire est accompagné dans tous les cas via la messagerie intégrée à la plateforme e-learning de l'ÉCOLE FRANÇAISE. Il peut également solliciter un accompagnement technique ou pédagogique par e-mail à l'adresse support@lecolefrancaise.fr

Le stagiaire peut solliciter un ou plusieurs rendez-vous personnalisés avec un professionnel expert via la plateforme **Calendly** intégrée dans la plateforme e-learning. Les conditions d'accès dépendent de la formule tarifaire PREMIUM dont le Stagiaire dispose (Cf ci-dessous).

Les professionnels experts sont des formateurs autoentrepreneurs ayant exercé des métiers en relation avec le secteur de l'esthétique.

Ils disposent des qualités suivantes :

- ✓ Goût de la transmission de ses connaissances
- ✓ Optimisation de la pédagogie
- ✓ Sens de l'écoute

3/ Les délais dans lesquels les personnes en charge de son suivi sont tenues de l'assister en vue du bon déroulement de l'action, lorsque cette aide n'est pas apportée de manière immédiate.

Dans tous les cas, une assistance sera apportée au stagiaire dans un délai de maximum de 7 jours après l'envoi d'un e-mail à l'adresse suivante : support@lecolefrancaise.fr

Le délai d'assistance est plus détaillé dans la formule tarifaire PREMIUM (Cf ci-dessous).

Moyens pédagogiques et techniques mis à disposition du stagiaire

Dans le cadre de la réalisation de la séquence de la formation réalisée à distance, un accès individuel sera ouvert au nom du stagiaire, sur la plateforme en ligne de l'Ecole Française. Cette plateforme pédagogique, qui prend la forme d'un Learning Management System (L.M.S) accessible au moyen d'une simple connexion internet, regroupe :

1. Les cours : cours en ligne actualisés, cours vidéo ou audio visionnables en ligne
2. Les exercices d'évaluation : quiz type QCM, réalisation d'études de cas ou mises en situation professionnelles, examens blancs

Il est possible de conserver ou télécharger les contenus pédagogiques, plus d'informations dans la formule tarifaire **PREMIUM**, dont voici les caractéristiques :

- **Formule PREMIUM à 2 376 € :**
 - assistance pédagogique **prioritaire** par tchat & téléphone & email dans un délai maximum de 24h
 - horaires d'ouverture **étendus** du lundi au vendredi de 9h à 19h30
 - ouverture le samedi et jours fériés 10 h à 18h
 - mentorat avec un professionnel-expert : 8 rdv privés et 3 rdv d'examens blancs jusqu'à 2 ans après la formation
 - supports avancés téléchargeables
 - accès illimité aux vidéos à l'issue de la formation
 - contenu supplémentaire d'aide à la valorisation des compétences pour améliorer son employabilité
 - communauté d'entraide en ligne entre apprenants et Alumnis

Accessibilité handicap

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap physique à la condition qu'elles puissent utiliser un ordinateur, une tablette et/ou un smartphone.

Les personnes malentendantes et malvoyantes ne pourront toutefois pas bénéficier, de manière autonome, de l'ensemble des services proposés :

- Les personnes malentendantes ne pourront pas exploiter l'audio de nos contenus vidéo et les formats podcast quand ils sont proposés, ni bénéficier des rendez-vous téléphoniques avec nos mentors. Resteront accessibles : les visuels de nos contenus vidéos, nos supports de formation écrits (qui, selon le type de formation choisie, peuvent couvrir plus de 80% des contenus vidéo) et la réalisation des quizz en ligne nécessaire à la réalisation de la formation.
- Les personnes malvoyantes ne pourront pas exploiter les visuels de nos contenus vidéos et nos supports de formation écrits, ni réaliser les quizz en ligne sans être accompagnées. Resteront accessibles : l'audio de nos contenus vidéo, les formats podcast quand ils sont proposés et les rendez-vous téléphoniques avec nos mentors.

Nos équipes sont à votre disposition pour plus de renseignements.

Évaluation des résultats et modalités de suivi de l'action de formation

Chaque complétion d'un chapitre (ex : cours vidéo) de la plateforme de formation à distance est enregistrée et conservée dans la base de données MySQL de la plateforme. Un rapport nominatif peut être édité à tout moment pour vérifier l'assiduité et la complétion des chapitres, et suivre l'exécution de l'action.

Au cours de la réalisation de la séquence de l'action de formation à distance, les acquis des stagiaires seront évalués grâce à différents tests en ligne (quiz type QCM, étude de cas, mise en situation, etc.).

Des e-mails de relance pourront également être adressés au Stagiaire, lorsque celui-ci n'aurait pas exécuté la totalité de l'action de formation.

Modalités de sanction de l'action de formation

L'action de formation est sanctionnée par le passage d'une certification qui a vocation à sanctionner un ensemble de compétences.

L'inscription au passage de cette certification doit être effectuée par le Stagiaire, auprès du certificateur déclaré dans le programme, ainsi que sur la plateforme MonCompteFormation, et dans les conditions rappelées ci-après.

La formation donne lieu, dans tous les cas, à la remise d'une attestation de formation téléchargeable au format PDF sur la plateforme e-learning de l'École Française, à la fin de la formation.

1/ Certificateur et certification

- **Certificateur** : Ministère de l'Education Nationale, de la jeunesse et des sports
- **Certification professionnelle** : CAP – Esthétique, Cosmétique, Parfumerie (RNCP31041)

2/ Modalités d'inscription aux épreuves de certification

Dès que l'apprenant termine sa formation, il doit s'inscrire en tant que candidat libre / candidat individuel au CAP ECP.

L'inscription se fait une fois par an, en automne avec des examens organisés par le Rectorat, dans le courant du mois de juin. L'inscription peut se faire en ligne via ce [lien](#), ou bien physiquement auprès du rectorat de l'académie dont dépend le Stagiaire (en fonction de son domicile). **Selon l'académie, l'inscription peut être gratuite ou bien payante** (des frais de 5,00 € peuvent être appliqués).

Bien entendu, lors de son passage en candidat individuel, le candidat est libre de passer uniquement les examens correspondant au bloc de compétences étudié en formation, en s'inscrivant aux épreuves sous une forme progressive.

En l'occurrence ici, avec la formation CAP Esthétique, Cosmétique, Parfumerie, l'apprenant aura été préparé aux épreuves conduisant à tous les blocs de compétences. Il est à noter que tout apprenant, qui aurait suivi la formation à distance, peut s'inscrire à ces blocs de compétences de la certification. Prérequis : avoir 18 ans au 31 décembre de l'année de l'examen, niveau 3^e conseillé.

3/ Modalités d'évaluation lors des épreuves

Le CAP est constitué de deux unités. L'unité professionnelle et l'unité d'enseignement général.

L'unité professionnelle est composée de :

- **L'unité EP1 : Techniques esthétiques du visage, des mains et des pieds**

Epreuve écrite et pratique : réponse aux questions théoriques par écrit puis mise en œuvre des techniques esthétiques correspondant à la situation professionnelle énoncée sur le sujet.

Durée de l'épreuve : 45 minutes de théorie puis 2 heures de pratique

- **L'unité EP2 : Techniques esthétiques liées aux phanères**

Epreuve écrite et pratique : réponse aux questions théoriques par écrit puis mise en œuvre des techniques esthétiques correspondant à la situation professionnelle énoncée sur le sujet.

Durée de l'épreuve : 30 minutes de théorie puis 2 heures de pratique

- **L'unité EP3 : Conduite d'un institut de beauté et de bien-être**

Épreuve orale : oral de vente composé de 2 situations : une simulation de vente (15 minutes) et un entretien avec le jury basé sur la présentation d'un dossier professionnel (25 minutes).

Durée de l'épreuve : 40 minutes

L'unité d'enseignement général est composée de :

- **EG1 : Français et Histoire Géo – Enseignement moral et civique : écrit et oral**

Durée 2h15

- **EG2 : Mathématiques et sciences physiques et chimiques : écrit de 2h**

Les apprenants disposant a minima d'un diplôme de niveau 4 (baccalauréat, CAP ou BEP, par exemple), pourront être dispensés des épreuves des matières générales.

- **Prévention Santé Environnement : examen écrit d'1h**

Même si cet examen est classé dans l'unité d'enseignement général, celui-ci est obligatoire, il n'existe pas de dispenses.

4/Attestation de réussite

Le candidat obtient un Certificat d'Aptitude Professionnelle « Esthétique Cosmétique Parfumerie ».

Ce certificat est valable à vie.